



OFFRE D'EMPLOI N°2021-DEV-02

CHARGÉ(E) DE DEVELOPPEMENT– Animation éducation à l'environnement (H/F) CDI

STRUCTURE D'ACCUEIL

La Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Maine-et-Loire, association loi 1901 reconnue d'utilité publique, est chargée de missions d'intérêt général : gestion, protection, surveillance et mise en valeur des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole. Elle assure également la mise en œuvre d'actions de développement, de promotion du loisir-pêche et d'éducation à l'environnement par le biais de sa Maison Pêche Nature. Elle coordonne les activités de 38 AAPPMA et une ADAPAEF.

Les missions de la Fédération de Pêche de Maine-et-Loire sont assurées par une équipe de 10 salariés, placés sous l'autorité du Président et du Conseil d'Administration (composé de membres élus), ainsi que sous la responsabilité de la Directrice.

MISSIONS

Dans l'objectif de renouveler, développer et déployer de nouveaux supports d'animation et sensibilisation au sein de notre Maison Pêche Nature, nous recrutons un(e) animateur(trice) en éducation à l'environnement dont les principales missions seront :

- Organiser, préparer, concevoir et réaliser des animations d'éducation à l'environnement et de sensibilisation aux écosystèmes aquatiques et à l'environnement (séquences d'animations au sein de notre Maison Pêche Nature ou en classe...), auprès de différents publics.
- Gérer les réservations et préparer les animations confiées, assurer l'entretien et la gestion du matériel.
- Rechercher, établir et suivre les demandes de subventions en rapport avec les activités d'animations.
- Contribuer aux actions de communication autour de ces animations.
- Animer/participer aux manifestations organisées par la Fédération (Fête de la pêche, Journée nature Junior) ou tous autres événements promotionnels.
- Apporter un soutien/participer aux séquences d'animation de découverte ou sorties d'initiation au loisir pêche sur différentes techniques et pour différents publics (enfants, adultes, centres de loisirs, groupes spécialisés).

PROFIL DU (DE LA) CANDIDAT(E)

- Titulaire du BPJEPS Mention « Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable », ou Niveau BAC +2 ou plus dans les domaines de l'environnement / éducation à l'environnement et au développement durable.
- BPJEPS « Pêche de loisir ».

- Bonne connaissance de l'écologie des milieux aquatiques et de la faune piscicole indispensables.
- Une première expérience sur un poste similaire sera prise en considération.
- Permis B obligatoire.

COMPETENCES REQUISES

- Maîtriser les approches pédagogiques et les techniques d'animation.
- Autonomie, rigueur, sens de l'organisation et de l'initiative.
- Aisance relationnelle.
- Capacité d'adaptation aux différents publics encadrés : scolaires, centres de loisir, grand public.
- Contact aisé et capacité à s'exprimer en public.
- Connaissance du monde associatif de la pêche recommandée.
- Maîtrise de différentes techniques de pêche en eau douce appréciée.

CADRE DE L'EMPLOI

- **Type de contrat et durée** : CDI temps plein.
- **Période d'essai** : 2 mois.
- **Temps de travail** : 35 heures hebdomadaires.
- Travail occasionnel le week-end et jours fériés, moyennant repos compensateur.
- **Prise de fonction** : 3 janvier 2022.
- Le poste est basé au siège de la Fédération – 1280 rue de la Gachetière – lieudit Montayer – Brissac-Quincé – 49320 BRISSAC-LOIRE-AUBANCE.
- Poste rattaché au service développement sous la responsabilité de son coordinateur.
- **Rémunération** : fixée sur la base de la convention collective des structures associatives de pêche de loisir et de protection du milieu aquatique. Positionnement : niveau IV, échelon 1.

CANDIDATURE

Les candidatures (lettre de motivation et C.V.) sont à adresser par courrier, à :

Monsieur le Président de la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Maine-et-Loire
1280 rue de la Gachetière
Lieudit Montayer
Brissac-Quincé
49320 BRISSAC-LOIRE-AUBANCE

Ou par mail à : recrutement@fedepêche49.fr.

Date limite de dépôt des candidatures : 22 novembre 2021 inclus
(Entretiens prévus 1^{ère} quinzaine de décembre)